

**Zeitschrift:** Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde  
**Band:** 102 (2002)

**Artikel:** Les entrepreneurs suisses dans les débuts de l'industrialisation de la Haute-Alsace (2e moitié du XVIIIe siècle)  
**Autor:** Schmitt, Jean-Marie  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-118451>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les entrepreneurs suisses dans les débuts de l'industrialisation de la Haute-Alsace (2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle)

par

Jean-Marie Schmitt

S'étendant d'une part de la ligne de crêtes des Vosges jusqu'au Rhin, et d'autre part du mythique *Landgraben*, passant au sud de Sélestat, jusqu'à Belfort, la Haute-Alsace pré-industrielle apparaît dépourvue de limites géographiques tangibles sur sa frange sud-est, où les micro-territoires qui divisent alors politiquement cette zone, sont tantôt réputés appartenir au cadre alsacien, tantôt au monde helvétique<sup>1</sup>.

Par ailleurs, si Colmar demeure longtemps la seule ville de quelque importance dans cet espace, à peu près à équidistance entre deux métropoles, Strasbourg et Bâle, c'est sans conteste cette dernière cité qu'il convient de reconnaître comme le véritable pôle d'attraction de la Haute-Alsace jusqu'aux premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'Alsace supérieure, tout d'abord, est entièrement incluse dans l'évêché de Bâle, et le restera jusqu'à la Révolution française. Ensuite, la livre bâloise représente pour la région le principal étalon monétaire, sur lequel se fondent les monnayages locaux subsistant jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle (celui des archiducs d'Autriche pour le Sundgau, celui de l'abbaye de Murbach pour les vallées de Guebwiller et de Saint-Amarin, celui de la ville de Colmar, plus les émissions anecdotiques des villes de Thann et de Mulhouse). Enfin, Bâle reste la porte d'un grand marché attractif et la porte d'une Suisse peuplée, mais aussi et surtout une place financière importante sur la route des cols alpins reliant à l'Italie les pays rhénans, la Flandre, le Bassin parisien, la Champagne et la Lorraine – et n'oublions pas, bien sûr, la communauté linguistique alémanique.

<sup>1</sup>La présente communication procède d'une synthèse des travaux de l'auteur et notamment de ses études suivantes, citant les sources d'archives ainsi que la bibliographie consultée: *Aux origines de la révolution industrielle en Alsace*, Strasbourg, 1980; *Alsaciens, Mulhousiens et Suisses dans l'industrialisation des vallées vosgiennes*, in: Bulletin du Musée historique et des sciences humaines de Mulhouse 87(1980), p. 53–65; *The Origins of the Textile Industry in Alsace. The Beginnings of the Manufacture of Printed Cloth at Wesserling (1762–1802)*, in: *Textile History*, XIII/1(1982), p. 99–109; *Les débuts de l'industrie dans la vallée de Guebwiller*, in: *Dialogues transvosgiens* 15(2000), p. 11–15.

Dans sa traversée de la Haute-Alsace, cette voie de communication est matérialisée par la route descendant du col de Bussang par la vallée vosgienne de la Thur, ou val de Saint-Amarin, passant ensuite par Thann puis Altkirch, ou plus tard Mulhouse surtout, suivant la variante empruntée avant d'arriver à Bâle. Cette dernière ville, à partir de cet axe et au-delà, irrigue littéralement la région de sa puissance commerciale et financière.

Il est remarquable de constater, par exemple, qu'une grande quantité de numéraire helvétique, et notamment des monnaies bâloises et bernoises, circule en Haute-Alsace bien après son rattachement complet (sauf Mulhouse) au royaume de France, et ceci jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle au moins. Quant aux comptes seigneuriaux et communaux de la région, beaucoup d'entre eux sont libellés en livres bâloises jusqu'aux alentours de 1720. Cette époque correspond alors avec une montée en puissance des structures administratives françaises en Alsace, puis aussi une réorientation des investissements parisiens après la chute du système bancaire de Law. Sur cette route alors fécondée par divers courants, deux secteurs émergent plus particulièrement et préparent le terrain – si l'on peut dire – au futur capitalisme industriel : le sel et le fer.

Perçu par les agents seigneuriaux des princes-abbés de Murbach, le droit de péage dans le val de Saint-Amarin est reconfirmé par un arrêt du Conseil d'État de 1757. La production des salines lorraines représente alors l'élément le plus important du commerce de transit, s'effectuant essentiellement dans le sens ouest-est. L'on n'insistera jamais assez sur l'importance des circuits du sel au niveau de la diffusion d'une denrée indispensable à la conservation des aliments; mais il importe aussi de souligner leur rôle de lien entre certaines structures socio-économiques de l'Ancien Régime – telles que le monopole des salines, le groupe influent des fermiers généraux du royaume, l'administration des gabelles, les péages seigneuriaux – et certains milieux helvétiques du négoce et de la finance. Ce lien, la vallée de la Thur le matérialise en quelque sorte en s'affirmant dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle comme l'un des lieux privilégiés de la reprise des relations commerciales franco-suisse.

Les nouveaux jalons en sont posés par le contrat passé en 1710 entre les frères Zaeslin d'une part – négociants et membres du Conseil de Bâle – et d'autre part les fermiers généraux du duché de Lorraine; l'approvisionnement en sel de la seule ville de Bâle représente un marché de mille tonneaux de sel par an, dont l'acheminement est organisé par les entrepreneurs des salines qui signent à cet effet des traités de sous-société avec des intermédiaires chargés de la dernière étape du transport, à partir du col de Bussang, et parmi les-

quels interviennent presque toujours les responsables du bureau thannois des Domaines royaux et de la perception des gabelles. Le circuit s'étend ensuite par la reprise du contrat, en 1724, par le banquier bâlois Samuel Burckhardt, qui se chargera également de la redistribution du sel vers différents cantons helvétiques.

Ainsi se préparent les relations d'affaires entre, d'une part, des entrepreneurs bâlois comme les Burckhardt, Krug, Stehelin, Zaeslin, et d'autre part la première compagnie des mines et forges de la vallée de Saint-Amarin dans laquelle nous retrouvons Joseph Ravenau, receveur principal des gabelles à Thann, Charles-Ferdinand-Emmanuel Cointet de Filain, propriétaire d'un magasin à sel à Meyenheim, François-Joseph Grau, directeur général des Domaines et gabelles d'Alsace. Que dire également de la personnalité des «entrepreneurs de la voiture du sel depuis la Lorraine jusqu'à Bâle» que nous rencontrerons au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, Thomas-Pierre Desmarès (successeur de Ravenau à Thann) et Jean-Mathias Sandherr (négo-ciant à Colmar), les deux fondateurs de la manufacture textile pionnière de Wesserling, au milieu de la vallée de la Thur?

Les relations entre la principauté de Murbach et la Suisse ont d'autres fondements encore: sans remonter à l'époque de la domination de l'abbaye alsacienne sur la ville de Lucerne, puisqu'antérieure au XIV<sup>e</sup> siècle, citons l'exportation du vin de Guebwiller dans les cantons de Soleure et de Lucerne, le remplacement du cheptel régional – décimé par les guerres du XVII<sup>e</sup> siècle – par des bovins d'Argovie par exemple, ou les échanges commerciaux favorisés par la présence de familles nobles d'origine suisse, implantées au sein du chapitre de Murbach, dans les postes dirigeants de la principauté abbatiale ou dans les petites seigneuries du Sundgau; il en va ainsi des Breiten-Landenberg ou des Zu Rhein, que nous retrouvons également dans la mouvance des entreprises proto-industrielles de la région.

A côté des circuits du sel, les alliances commerciales nouées autour des exploitations minières et sidérurgiques représentent l'autre pôle important du paysage économique d'alors. Certaines entreprises prennent de l'ampleur dès les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, ainsi les filons d'argent de Sainte-Marie-aux-Mines, les mines de fer et de cuivre de la vallée de Saint-Amarin, les gisements ferreux de la vallée de Masevaux, les forges des environs de Belfort et, plus au sud enfin, les mines d'argent de Plancher-les-Mines relevant de l'abbaye de Lure – c'est-à-dire aussi des princes-abbés de Murbach, abbés de Lure depuis le XVI<sup>e</sup> siècle en vertu d'une union personnelle.

Or dès cette époque, la direction des exploitations de Plancher-les-Mines est confiée à un négociant bâlois, Balthasar Hiltbrand, allié à la puissante famille Iselin. Après avoir été délaissés pendant la guerre

de Trente Ans, les travaux sont repris au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle sous l'impulsion d'une compagnie dirigée par le gérant de la Monnaie de Bâle, Jakob Schultheiss. Quant au cuivre extrait dans le val de Saint-Amarin, il prend dès le XVI<sup>e</sup> siècle la direction de la maison de commerce des frères Liechtenhahn à Bâle.

A partir du deuxième tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, au tarissement relatif des gisements non ferreux répond un essor des mines de fer et des exploitations sidérurgiques, stimulé notamment par la poussée démographique et les besoins de l'agriculture, mais aussi par les manufactures d'armes blanches du royaume et en particulier celle de Klingenthal en Alsace. Les gens d'affaires suisses ne jouent d'abord aucun rôle dans ce secteur, dominé par la famille d'Anthès en Haute-Alsace et dans la vallée de Schirmeck, par les de Dietrich en Alsace du nord. Mais tandis que ces derniers développent une entreprise familiale puissante, diversifiée et pérenne, «l'empire» sidérurgique des premiers se disloque à la fin des années 1770. A ce moment, l'annonce du retrait des d'Anthès de leurs affaires métallurgiques provoque l'entrée sur la scène régionale de Jérôme (Hieronymus) Stehelin, héritier de la plus puissante maison de commerce de fer à Bâle, contrôlant déjà plusieurs forges dans le pays de Bade.

Stehelin projette en effet de prendre le contrôle de ses sources d'approvisionnement en Haute-Alsace et d'y réaliser une nouvelle concentration industrielle. Pour mener à bien son entreprise, le négociant bâlois cherche d'abord à se faire représenter sur le terrain par certains de ses fournisseurs, de préférence entrepreneurs et qualifiés, mais assez peu fortunés de manière à ce que le principal financier puisse les maintenir dans un état de subordination. Il retient ainsi les frères Laurent, dirigeant alors les usines de Grandvillars près de Belfort.

La société obtient d'abord, en 1778, un nouveau bail seigneurial pour les forges de Grandvillars sous le nom des frères Laurent, mais avec une caution financière importante de Stehelin. A la fin de la même année, un bail passé avec le prince-abbé de Murbach permet à la nouvelle compagnie de succéder aux d'Anthès à la tête de l'ensemble des mines de fer et forges du val de Saint-Amarin. L'année suivante, le même dispositif s'applique aux usines seigneuriales de la vallée de Masevaux, notamment les forges d'Oberbruck, tandis qu'une autre série de contrats assure l'approvisionnement en bois (tant d'étayage que de charbonnage) des différentes entreprises. En 1780 enfin, un nouveau traité de société règle l'organisation de l'ensemble des établissements financés par le négociant bâlois sous couvert de ses associés, et reconnaît à Stehelin le titre de directeur général de la compagnie.

L'acte suivant va pouvoir se jouer à la faveur de la Révolution française, avec la dépossession des seigneurs et des princes ecclésiastiques, et avec la vente des biens nationaux. Ainsi, en 1795, toutes les installations sidérurgiques ainsi que la concession des mines de fer de la vallée de la Thur sont adjudgées, pour la somme colossale de deux millions de livres, à un négociant belfortain représentant en fait Henri Stehelin, à qui son père Jérôme confie la gérance de ses entreprises alsaciennes puis aussi la direction de la maison de commerce bâloise en 1797.

Rappelons que ces entreprises connaîtront un développement considérable au XIX<sup>e</sup> siècle, à la suite de leur reconversion liée aux débuts du chemin de fer et du machinisme industriel. Au cours des années 1830 en effet, la société Stehelin & Huber – dirigée par Charles Stehelin et Jean-Henri Huber, respectivement petit-cousin et neveu de Henri Stehelin –, se lancera dans la construction de machines à vapeur, de roues à aubes et de matériel ferroviaire; l'une des premières locomotives alsaciennes sort ainsi des ateliers de Bitschwiller-lès-Thann. Enfin, après le déclin progressif des mines de fer régionales, l'entreprise se spécialisera à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans la production de pièces de machines destinées à l'industrie textile – cette industrie textile qui, depuis de nombreuses décennies déjà, poursuit sa conquête de la même région, et ceci également grâce à de larges implications helvétiques.

Jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'impression des toiles de coton ou indiennage reste un phénomène presque exclusivement helvétique tourné en grande partie vers le marché français, d'où l'importance de l'enclave mulhousienne. En remontant aux débuts de cette branche d'activité dans la petite république alliée aux cantons suisses, l'historien mulhousien Paul-René Schwartz insistait d'abord sur le voisinage de la ville de Bâle où végète un indiennage lucratif mais peu enclin à développer ses moyens de production; or la demande du marché lorrain, qui représente son principal débouché, excède largement la capacité de production des deux manufactures bâloises qui ne travaillent d'ailleurs qu'avec leurs propres capitaux. L'argent est pourtant très abondant à Bâle, ce qui incite les financiers de la place à prêter des fonds importants aux entrepreneurs mulhousiens. Ces derniers sont en général des esprits hardis, prêts à prendre les risques que leurs riches voisins n'osent encore assumer; certains d'entre eux possèdent en outre de solides connaissances techniques, acquises au cours de voyages en Suisse, et se sont familiarisés avec les problèmes commerciaux de l'indiennage grâce à la fréquentation des marchands lorrains transitant par Mulhouse pour effectuer leurs achats à Bâle. De toutes façons, la petite république mulhousienne n'est pas

concernée par la prohibition de la fabrication des toiles imprimées décrétée par Louvois, et le trafic de toiles peintes d'origine helvétique ou hollandaise y est attesté dès avant 1730. Voilà donc une remarquable base de relations commerciales entre cette ville libre et la province d'Alsace, «réputée à l'instar de l'étranger effectif» dans le domaine douanier et où la circulation des indiennes – mais non leur fabrication – reste toujours licite.

Cela étant, le facteur déterminant pour l'orientation décisive du textile mulhousien au milieu du siècle paraît bien résider dans l'influence prépondérante de la question financière sur la nature même de la production, comme le soulignait Paul-René Schwartz en se basant sur l'ouvrage manuscrit de l'indienneur bâlois Jean Ryhiner. La fabrication des toiles communes est d'un faible rapport tout en exigeant de gros investissements, mais les risques y sont réduits au minimum car elle s'adresse à un marché éprouvé assurant un débit régulier; c'est la raison pour laquelle les manufacturiers bâlois, travaillant avec leurs propres fonds, sont restés davantage attachés à ce secteur traditionnel et n'ont pas cherché à développer réellement leur industrie d'impression sur étoffes. C'est ici que l'esprit d'entreprise des Mulhousiens prend toute son importance et justifie pleinement les fréquentes références des historiens aux fondateurs de la première manufacture d'indiennes de la ville en 1746.

De Mulhouse, où les entreprises se multiplient rapidement, le travail du coton gagne d'abord Sainte-Marie-aux-Mines, enclave calviniste en Haute-Alsace où peuvent s'établir les fabricants mulhousiens Philippe Steffan, Médard Zetter et Jean-Georges Reber. A partir de là, le filage du coton à domicile se répand dans une grande partie du massif vosgien, et en particulier dans les vallées alsaciennes surpeuplées où les ressources de l'économie traditionnelle ne suffisent plus. Bientôt, derrière les Mulhousiens, de puissantes maisons suisses s'intéressent à la Haute-Alsace, comme la firme Pourtalès & Cie de Neuchâtel qui commandite à partir de 1783 la manufacture d'impression Riegé de Munster, ancêtre des établissements Hartmann; ou comme la société Picot, Fazy & Cie de Genève qui reprend, à la veille de la Révolution, un tissage de coton récemment créé à Cernay.

Toutefois, l'exemple le plus parlant – et le plus important – de cette progression entre initiative régionale, puis intéressement mulhousien et enfin prise de contrôle suisse, marquant l'essor d'une entreprise textile alsacienne, reste celui de la manufacture d'impression de Wesserling. En effet, créée en 1762 par des hommes d'affaires alsaciens tels le stettmestre de Colmar Sandherr, le receveur des Domaines et gabelles Desmarès, l'agent de la famille d'Anthès Jean

Courageot, l'entreprise ne tarde pas à tomber entre les mains de fabricants mulhousiens dont l'avance est indéniable dans ce domaine, en l'occurrence Nicolas Risler et Pierre Dollfus. Ceux-ci relient aussitôt l'indiennage aux branches situées en amont de la production, par l'organisation du filage et du tissage du coton à domicile dans les villages. Mais bientôt, dès le début des années 1780, le volume croissant des investissements nécessaires, les impératifs de l'approvisionnement en matières premières et le développement concurrentiel de la diffusion des toiles imprimées commandent le passage de l'unité de production sous le contrôle d'une grande firme commerciale et financière suisse puis franco-helvétique, capable de maîtriser les circuits d'approvisionnement en coton et de promouvoir la mécanisation de l'industrie textile régionale dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

En décembre 1781, la puissante firme genevoise Picot, Fazy, Senn & Cie donne naissance à deux sociétés distinctes dont l'une, Senn, Bidermann, Gros & Cie, décide de développer les liens avec l'Alsace. Mais la plupart des associés figurent parmi les principaux partisans de la révolution genevoise d'avril 1782; contraints à l'exil, ils fondent ainsi à Bruxelles la maison Senn, Bidermann & Cie spécialisée dans les expéditions maritimes et le commerce des marchandises de l'Inde, surtout des toiles de coton destinées à l'impression. Restant toutefois représentée à Genève, cette firme s'implante également à Montpellier, à Ostende et à Paris. Enfin, en janvier 1783, Senn, Bidermann & Cie s'associent étroitement avec Nicolas Risler & Cie pour l'exploitation de la manufacture de Wesserling sous la raison Pierre Dollfus & Cie – du nom du nouveau gérant –, ainsi que pour l'entreprise du filage et du tissage du coton dans la vallée de Saint-Amarin et dans la région de Thann.

En réservant un traitement de faveur pour s'attacher un coloriste de grande valeur, la société de Wesserling poursuit et accentue les efforts portés sur la qualité et l'originalité de ses fabrications, qui peuvent désormais affronter en position de force un marché considérablement élargi par les circuits commerciaux de Senn, Bidermann & Cie, se prolongeant notamment en direction de l'Allemagne du Nord, de la Pologne et de la Russie. Dans cet esprit de conquête, le souci de perfection des manufacturiers de Wesserling se traduit également par le recours à des artistes parisiens, graveurs en taille douce et dessinateurs de grand talent.

A la suite d'un arrêt du Conseil d'État de 1785 autorisant la pénétration en franchise des produits de l'indiennage alsacien sur le marché «intérieur» français, et favorisant l'établissement des entrepreneurs étrangers dans le royaume, certaines grandes firmes helvétiques déjà tournées vers la France cherchent à s'y implanter plus solide-



ment, en plaçant notamment sous leur contrôle direct les manufactures alsaciennes qu'elles approvisionnent ou dont elles commercialisent la production. C'est ainsi le cas des Neuchâtelois Pourtalès & Cie à Munster, des Genevois Picot, Fazy & Cie à Cernay, ou des Mulhousiens Dollfus père, fils & Cie à Landser. Dans la vallée de Saint-Amarin, la firme mulhousienne Frères Koechlin entreprend d'installer une centaine de métiers à tisser à Willer et de faire travailler environ 300 personnes des environs au filage du coton, tandis que Senn, Bidermann & Cie confèrent leur raison sociale à la manufacture de Wesserling et obtiennent en juin 1786 l'autorisation d'ouvrir une nouvelle fabrique d'indiennes à Thann. Confiée à Pierre Dollfus, cette dernière entreprise devient rapidement la troisième de la province avec près de 900 ouvriers et une centaine de tables à imprimer. Elle échoit en 1787 à une nouvelle société Nicolas Risler & Cie, désormais séparée de Senn, Bidermann & Cie qui concentrent alors tous leurs efforts sur l'établissement de Wesserling et transfèrent leur siège social à Paris.

Dominée par la personnalité du négociant Jacques Bidermann originaire de Winterthur, la firme réunit surtout des Genevois d'adoption issus de familles huguenotes françaises, ainsi les Clavière, les Gros, les Odier et les Roman. Seule unité de production contrôlée par cette société, la manufacture de Wesserling prend une extension considérable et retrouve rapidement son importance d'avant l'émancipation de la filiale de Thann; or, à la veille de cette séparation, les deux entreprises groupées réalisaient un chiffre d'affaires d'environ deux millions et demi de livres tournois, soit près de la moitié du chiffre global alors réalisé par les dix-neuf fabriques de la république de Mulhouse!

Confiée à Bidermann, la direction générale du groupe est installée à Paris où elle s'occupe d'opérations bancaires et organise le négoce des toiles, tandis que la centralisation des écritures s'effectue désormais à Genève où la nouvelle insurrection de janvier 1789 vient de consacrer l'amnistie des exilés de 1782. De Montpellier, la principale maison de commerce est transférée à Bordeaux où elle s'occupe de l'importation des toiles de l'Inde et de l'exportation des indiennes fabriquées à Wesserling vers les Antilles notamment. La maison d'Ostende, remplacée progressivement par le nouvel établissement de Lorient à partir de 1791, est essentiellement consignataire de marchandises diverses en provenance de l'Inde. Enfin, Senn, Bidermann & Cie disposent désormais de comptoirs à Calcutta et à Pondichéry grâce à leur participation importante dans la Société Maritime, vaste consortium d'armateurs et de négociants fondée en avril 1789 avec un capital de six millions dont plus du quart est fourni

par le groupe Bidermann. Ce dernier représente lui-même un capital social de quatre millions et demi qui le hausse, à la veille et au début de la Révolution française, au premier rang des entreprises continentales de diffusion des produits de l'industrie cotonnière.

Cette prospérité est aussi à mettre en parallèle avec deux options majeures prises par la firme: le soutien à l'économie nationale et l'engagement personnel de dirigeants de la société aux côtés du gouvernement révolutionnaire. C'est ainsi que Senn, Bidermann & Cie choisit de soutenir la Révolution à travers la monnaie nationale. Intervenant d'abord pour une très large part dans le financement de l'entreprise des «monnaies de confiance» aux côtés de la banque Mallet et des frères Monneron, le groupe Bidermann devient ensuite en quelque sorte le principal banquier du gouvernement révolutionnaire, dont la cause est d'ailleurs activement défendue par tous les associés établis à Paris et en Alsace. D'autre part en effet, l'on voit Jacques Bidermann entrer au club des Jacobins, se faire élire officier municipal de Paris puis nommer administrateur des subsistances de la capitale avant d'entrer à la direction centrale des approvisionnements de la République en novembre 1792. Etienne Clavière, l'un des principaux commanditaires de la firme, ancien meneur de la révolution genevoise lié depuis son installation à Paris avec Brissot et Mirabeau, est député à l'Assemblée législative lorsqu'il obtient le poste de ministre des Finances en mars 1792. Son frère Jean-Jacques Clavière, également associé de Senn, Bidermann & Cie, occupe de son côté des fonctions importantes aux Affaires étrangères. Enfin, désigné comme gérant de la manufacture de Wesserling, le Genevois Jean Johannot s'efforce de «récupérer» la rébellion anti-seigneuriale des habitants de la vallée de Saint-Amarin pour élargir sensiblement le potentiel de main-d'œuvre autochtone de l'entreprise; après avoir organisé les bataillons de volontaires en Haute-Alsace, il devient président de l'administration centrale du département du Haut-Rhin, puis député de la Convention en 1792, et entre enfin au Comité des Finances du gouvernement. Quant à la manufacture, elle est alors confiée à Jean-Henri Bourcart, de Winterthur, l'un des fondateurs de la Société des Amis de la Constitution du canton de Saint-Amarin, ainsi qu'au Genevois François-Jean Sautter, qui prend la tête des volontaires recrutés par Johannot et devient général de brigade dans l'armée de la République. Ainsi tous les chefs de l'entreprise affichent-ils sans équivoque leur appartenance fondamentale au nouveau régime politique, économique et social de la France.

En revanche, l'entreprise de Wesserling va subir de plein fouet les changements politiques, la crise monétaire et les effets des guerres de la Révolution. Après une sérieuse éclipse, elle amorcera un nouvel

essor au début du XIX<sup>e</sup> siècle, avec le retour d'anciens associés genevois du groupe Bidermann désormais réunis au sein de la société Gros, Davillier, Roman & Cie. Cette firme qui contrôle Wesserling à partir de 1802 puis confie en 1805 sa propre raison sociale à l'entreprise, réalise ainsi le premier exemple régional de concentration et de mécanisation de la filature et du tissage, ainsi que d'intégration de ces deux branches au travail de l'impression des toiles de coton. Pour toute la partie ouest de la Haute-Alsace – soit la région irriguée par les cours d'eau issus du massif vosgien –, l'aube de ce XIX<sup>e</sup> siècle est aussi celle de la civilisation industrielle. Dans le voisinage de la manufacture de Wesserling et des établissements textiles annexes se multiplient alors les entreprises complémentaires: fabriques de peignes pour métiers à tisser, unités de traitement des déchets de coton, ateliers de constructions mécaniques, usines de produits chimiques et de colorants pour l'impression des tissus. Tandis que se transforment les paysages ruraux, les manufacturiers, souvent nantis de mandats électoraux, président à la réorganisation de la vie collective autour de leurs entreprises.

La contribution des entrepreneurs suisses à l'industrialisation de la Haute-Alsace ne s'arrêtera pas là, puisque l'on voit ensuite les Bâlois de Bary, Bischoff et Merian ainsi que les Zurichois d'Islikon Ziegler et Greuter compter parmi les pionniers de l'industrie textile à Guebwiller; Sandoz et Baudry, originaires de Suisse romande, reprendre une manufacture à Cernay; le Bernois Naegely ouvrir une filature à Mulhouse; les Neuchâtelois Robert, Bovet et Petitpierre fonder une manufacture d'impression à Thann, etc. Cette contribution, qui se prolongera tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, a d'ailleurs son pendant dans le domaine de la main-d'œuvre, de nombreux ouvriers qualifiés suisses venant grossir les effectifs des premières manufactures; mais c'est là une autre histoire.

*Jean-Marie Schmitt*  
*Directeur des Affaires Culturelles*  
*Mairie de Colmar*  
*F-68021 Colmar Cedex*